



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Saison 2016-2017

Arbalètes

FEUILLE D'ENGAGEMENT D'EQUIPE

CLUB

Epreuve

Numéro

Catégorie

Règles générales :

- Un Club ne peut engager qu'une seule équipe par épreuve pour une catégorie donnée.
- Une équipe est formée de tireurs du même club.
- Un tireur ne peut s'inscrire en équipe que dans sa catégorie de tir individuel.
- Pour que l'équipe figure au palmarès, tous les tireurs doivent être classés en individuel.
- Un seul étranger par équipe.
- Les engagements doivent être faits avant le premier tir individuel.

NOMS / PRENOMS

N° Licence

Date et heure d'engagement

Nom et signature de l'arbitre



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Saison 2016-2017

Arbalètes

FEUILLE D'ENGAGEMENT D'EQUIPE

CLUB

Epreuve

Numéro

Catégorie

Règles générales :

- Un Club ne peut engager qu'une seule équipe par épreuve pour une catégorie donnée.
- Une équipe est formée de tireurs du même club.
- Un tireur ne peut s'inscrire en équipe que dans sa catégorie de tir individuel.
- Pour que l'équipe figure au palmarès, tous les tireurs doivent être classés en individuel.
- Un seul étranger par équipe.
- Les engagements doivent être faits avant le premier tir individuel.

NOMS / PRENOMS

N° Licence

Date et heure d'engagement

Nom et signature de l'arbitre